

Introduction

Par Bruno LÉCHEVIN *

Les travaux du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ont montré que le maintien du taux de croissance actuel de la consommation des matières premières (biomasse, minerais et minéraux industriels, énergies fossiles, matériaux de construction) nous conduirait, selon un scénario « *business as usual* », à une demande mondiale en 2050 trois fois supérieure à celle de 2000 et dépassant ainsi les 150 milliards de tonnes par an.

Cela résulte de la conjonction de trois facteurs :

- ✓ La croissance démographique (une population de 7 milliards d'habitants aujourd'hui, qui atteindra les 9 milliards en 2050, puis les 11 milliards en 2100), essentiellement en Afrique et en Asie, tandis que la population européenne entame une décroissance ;
- ✓ L'augmentation du niveau de vie avec un accroissement de la classe moyenne, qui de 2 milliards d'individus en 2009 passera à près de 5 milliards en 2030 ;
- ✓ L'urbanisation croissante passant de 50 % de la population mondiale actuellement à 60 % en 2030, avec pour la Chine le passage de 2/3 de population rurale en 1990 à 2/3 de population urbaine en 2040.

À cela s'ajoute l'augmentation du contenu technique des biens, qui consomment de plus en plus de « petits métaux » nécessitant pour leur production l'extraction d'importantes quantités de minerais.

Cet accroissement de la consommation de matières s'accompagne de celui de la pression sur d'autres ressources naturelles essentielles que sont l'eau ou les sols, et d'une augmentation des impacts sur l'environnement, comme ne l'illustrent que trop bien le changement climatique ou la perte de biodiversité.

L'amplification de cette croissance de la demande en ressources est moins liée à la propre croissance de la demande de notre nation ou des autres nations européennes, au développement proche du nôtre et dont la demande globale est stable, qu'aux évolutions des pays en développement aspirant légitimement au même niveau et au même style de vie que ceux qui sont les nôtres.

La question du futur sur les matières premières se pose ainsi en deux termes :

- ✓ la disponibilité physique de ces matières premières, compte tenu des rythmes de consommation futurs,
- ✓ la concurrence dans l'accès à ces ressources qui pour beaucoup sont largement importées, avec les consé-

quences économiques et même géopolitiques qui accompagnent les situations de pénurie.

Face à ce constat, il apparaît de plus en plus clairement aux experts et aux instances internationales que l'optimisation de notre système économique linéaire hérité d'un siècle et demi de développement industriel (production-distribution-consommation-gestion des déchets) n'est plus appropriée, et que nous devons nous inscrire dans un réel et complet changement de paradigme de notre système économique. Ainsi, la notion d'*économie circulaire*, qui vise une utilisation plus efficace de toutes les ressources en diminuant les impacts sur l'environnement tout en permettant le développement du bien-être humain, prend ici tout son sens.

Souvent par « économie circulaire », nous pensons en premier lieu « déchets et recyclage » : « L'économie circulaire, on en fait depuis toujours », pourront même penser certains... et ils n'auraient pas forcément tort. Le recyclage fait pleinement partie de l'économie circulaire et en constitue même un élément essentiel.

Mais l'économie circulaire ne se limite pas à cela, loin s'en faut. D'abord, parce que dans une économie où la population et la demande en matières premières vont croissant, le recyclage ne pourra jamais satisfaire la totalité de la demande, il ne fait que retarder l'échéance de la pénurie. Il ne suffit donc pas, à lui seul, à atteindre l'objectif de réduction des pressions pesant sur la planète. Ensuite, parce que nous parlons ici de l'économie de toutes les ressources (matières, énergies, sols, espace, eau, air...) et d'une vision globale qui intègre toutes les étapes du cycle de vie des produits et des services.

En fait, le développement d'une société basée sur l'économie circulaire impacte tous les segments de nos activités, depuis la conception des biens et des services qui doivent tous résulter à terme d'une écoconception, jusqu'à la gestion des déchets qui ne pourraient être évités et qui devraient suivre la voie du recyclage ou de la valorisation, en passant par des procédés de production sobres et une consommation plus responsable tant en termes d'achats qu'en termes d'utilisation des biens. Le passage de la possession d'un produit à la jouissance d'un service ne se limite pas nécessairement au secteur des voitures ou des photocopieurs. Il peut également concerner l'électroménager, l'ameublement... Or, ce nouveau type de comportement de consommation conduit à une plus grande sobriété dans l'utilisation des ressources.

Les différentes analyses d'experts sur les conditions de réussite de politiques ou d'actions s'intégrant dans l'économie circulaire montrent que les facteurs déterminants sont la confiance et la collaboration. Il n'y aura pas de développement de l'économie circulaire si nous nous révélons incapables de nous émanciper de démarches strictement individuelles en matière de production et de consommation. Qu'il s'agisse de l'écologie industrielle et territoriale, de l'écoconception ou encore de la consommation collaborative, toutes nécessitent de coopérer avec l'amont ou l'aval ou avec nos voisins pour atteindre des performances à la hauteur des enjeux.

Au niveau mondial, l'économie circulaire s'impose progressivement dans l'ensemble des politiques environnementales, mais aussi dans les politiques de développement économique.

Au niveau national, la Conférence environnementale de septembre 2013, complétée en décembre par la Conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire, a ouvert la voie au développement et à la généralisation dans notre économie de ce concept, qui sera prochainement intégré au Code de l'environnement.

La première partie de ce numéro de *Responsabilité et environnement* présente ainsi les points de vue et les engagements politiques adoptés par de nombreux États ou organisations internationales, ainsi que les attentes des consommateurs et les outils économiques susceptibles de répondre aux enjeux identifiés.

De l'avis général, l'économie circulaire constitue un véritable changement de modèle économique et sociétal puisqu'elle repose sur la mobilisation de l'ensemble de la chaîne des acteurs et sera un facteur de compétitivité pour nos entreprises, du fait de l'augmentation inéluctable du prix des matières premières. Et qui dit compétitivité, dit naturellement emplois... Il s'agit d'un véritable enjeu stratégique non seulement pour les entreprises, qui devront donc prendre en compte l'économie circulaire dans leurs perspectives de développement, mais aussi pour la société dans son ensemble.

La deuxième partie de ce numéro présente, quant à elle, un certain nombre d'exemples de stratégies d'action développées par des entreprises, qui montrent que la prise de conscience en la matière conduit celles-ci à trouver de nouveaux modèles leur permettant de gagner en compétitivité ou en positionnements de marché, de créer de la valeur ajoutée tout en réduisant leur impact sur l'environnement. Les modèles économiques qui intègrent le recyclage, le *remanufacturing* ou l'économie de la fonctionnalité montrent leur capacité à générer du gagnant-gagnant.

Les perspectives définies par la Conférence environnementale ont tout particulièrement identifié la mise en place de stratégies régionales comme un des axes majeurs de déploiement de l'économie circulaire sur l'ensemble du territoire. La mise en place d'une stratégie d'économie circulaire dans chacune de nos régions doit conduire à ins-

crire cette approche dans l'ensemble des plans et schémas du territoire (plans climat-énergie territoriaux (PCET), schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)...) et mettre ainsi en synergie les actions de l'ensemble des acteurs dans un objectif de développement économique responsable. Un niveau opérationnel plus localisé doit également être développé pour généraliser les pratiques d'écologie industrielle et territoriale pouvant permettre aux acteurs de réduire le coût de leurs intrants.

La troisième partie de ce numéro illustre les opportunités que l'économie circulaire peut représenter à travers un certain nombre d'actions engagées au plan local par des acteurs diversifiés, tels que les conseils régionaux, des collectivités locales, des entreprises ou des structures associatives, tous mobilisés sur cet objectif.

Le chemin vers une économie véritablement circulaire prend du temps et la transition n'est ni facile ni immédiate. Cependant, si l'on souhaite éviter ou tout du moins atténuer les difficultés, voire les crises futures autour des ressources, il convient de s'engager pleinement et immédiatement dans cette transition en actionnant tous les leviers possibles. Les actions qui doivent ainsi s'engager ne doivent pas seulement viser à développer l'expérimentation, mais bien plutôt à généraliser le modèle à l'ensemble des composantes de la société.

Nous ne partons pas de rien : l'économie circulaire revient pour une part à assembler et à généraliser intelligemment les briques que constituent notamment l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, la consommation plus responsable, le réemploi, la réparation ou la réutilisation et, bien entendu, le recyclage. Cependant, cela doit s'accompagner de changements dans les comportements permettant d'assurer un approvisionnement durable en ressources et d'augmenter la durée de vie des biens grâce à l'économie de la fonctionnalité ou à l'économie du partage, là où les bilans montrent que c'est pertinent.

Précurseur en matière de prévention des déchets et de maîtrise de l'énergie, puis dans l'adoption d'approches plus transversales, c'est tout naturellement que l'ADEME se mobilise aujourd'hui pour porter le développement de l'économie circulaire, tant elle voit dans cette approche une nouvelle déclinaison prometteuse du développement durable dans les territoires.

Création d'outils, développement de méthodologies, expérimentation de solutions nouvelles, soutien aux investissements innovants... : toutes ces activités alliées à ses capacités d'expertise et d'ingénierie territoriale font de l'Agence l'un des fers de lance naturels de l'économie circulaire.

Note

* Président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).